



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, mardi le 26 mai 2015 à 17h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire.

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin, Sylvie Drouin et Annie Breau, tous membres du conseil formant quorum.

Madame Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

RÉSOLUTION NO 2015-05-114

**ENGAGEMENT SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
AU BUREAU MUNICIPAL**

La directrice générale donne un compte rendu du travail du comité de sélection pour le choix de la secrétaire réceptionniste. Le comité de sélection était composé de Mme Christine Genest, directrice générale et de Mme Pauline Frenette, secrétaire trésorière adjointe.

Suite à l'offre d'emploi parue dans le Courrier de Portneuf, le journal municipal, le site internet de la municipalité et sur Facebook, 20 personnes ont soumis leur candidature.

8 personnes ont été rencontrées pour un examen de sélection portant particulièrement sur les connaissances du logiciel Word, la facilité de synthèse et le français.

Par la suite 3 personnes ont été sélectionnées pour une entrevue et le comité de sélection a fait ses recommandations au conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des recommandations faites par les membres du comité de sélection.

Il est proposé par Sylvie Drouin
et unanimement résolu :

QUE Joanie Paquet soit nommée au poste de secrétaire réceptionniste de la municipalité de Saint-Ubalde à compter du 1er juin 2015

QUE son salaire et sa période d'essai sont établis selon la convention collective des employés municipaux en vigueur dans la municipalité de Saint-Ubalde.

ADOPTÉE



RÉSOLUTION NO 2015-05-115

NOUVEAU LOGO DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent rajeunir l'image de la municipalité par un nouveau logo identifiant la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le choix du conseil s'est arrêté sur une image représentant la famille et le milieu de vie de Saint-Ubalde;

Il est proposé par Annie Breau
Et résolu unanimement;

Que les membres du conseil acceptent le nouveau logo représentant la municipalité de Saint-Ubalde tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2015-05-116

RÉFECTION CHEMIN DU LAC BLANC
FOURNITURE ET POSE DE BITUME SUR CERTAINS SEGMENTS
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

Il est proposé par Louise Magnan
et résolu unanimement`;

QUE la municipalité de Saint-Ubalde procède à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la pose de bitume sur cinq (5) segments de chemin déjà pavés et à repaver totalisant environ 390 mètres linéaires sur une longueur de chemin de trois (3) kilomètres.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 05-117

RÉFECTION CHEMINS MUNICIPAUX
FOURNITURE DE MG-20 POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017
APPEL D'OFFRES PUBLIC

Il est proposé par Ghislain Matte
et résolu:

QUE la municipalité de Saint-Ubalde procède à un appel d'offres public pour la fourniture de MG-20 de type granitique pour les travaux de réfection des chemins municipaux pour les années 2015, 2016 et 2017.

ADOPTÉE



RÉSOLUTION NO 2015-05-118

RENÉ HAMELIN INC: DIRECTIVE DE CHANGEMENT NO 10
CONSTRUCTION DU NOUVEAU GARAGE

ATTENDU QUE René Hamelin inc. a présenté une directive de changement pour des travaux supplémentaires demandés par l'architecte et/ou le maître d'œuvre lesquels n'étaient pas prévus aux plans et devis de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE ces travaux se décrivent comme suit:

- Installation interrupteur d'huile et conduits de ventilation.
- Installation VRC Venmar.
- Installation toilettes adaptées et lavabos adaptés.

Il est proposé par Ghislain Matte
et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Ubalde accepte la directive de changement no 10 présentée par René Hamelin inc. au montant de 9 026.12 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2015-05-119

FIN DE LA SÉANCE

Il est proposé par Louise Magnan
et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pierre Saint-Germain
Maire